



PSYCHIATRIE MAROCAINE : PAS DE DÉVELOPPEMENT SANS MOYENS...

Interview du Pr Omar Battas, Chef de service de Psychiatrie au CHU Ibn Rochd et Professeur de l'Enseignement Supérieur
Propos recueillis par Imounachen Zitouni

Rédaction Infosanté : Quelle est l'incidence de la maladie psychiatrique au Maroc ?

Réponse du Pr. Battas :

D'après les données officielles du Ministère de la Santé, le pourcentage des personnes atteintes de troubles psychiques au Maroc est estimé à 46% . Ce chiffre est un peu élevé par rapport aux chiffres relevés chez les pays voisins.

Comment jugez-vous la prise en charge de la maladie psychiatrique au Maroc ?

Malheureusement, elle est insuffisante sur beaucoup de plans : sur le plan des structures, sur le plan des ressources humaines et sur le plan de la logistique. Ces déficits retentissent évidemment sur la prise en charge des patients. Ce constat a été relaté à maintes reprises par la presse, par les officiels et même par un rapport du conseil national des droits de l'homme (CNDH).

Comment jugez vous cette prise en charge au sein de votre service ?

Casablanca a la particularité d'être la plus importante ville marocaine du point de vue démographique. Et qui dit importance démographique, dit importance des besoins de la population. Là aussi, le retard pris au niveau national est très patent au niveau de la wilaya de Casablanca.

Si on prend l'exemple des urgences psychiatriques, c'est le seul service qui assure les urgences de la grande wilaya de Casablanca. Ce qui signifie en clair que tout citoyen qui se retrouve, en détresse psychologique doit passer par notre service, et vu nos moyens, on est dans l'incapacité de répondre à tous les besoins, de la manière dont on souhaiterait le faire.

Dans les faits, on répond et on essaie de gérer mais la qualité de la réponse peut laisser à désirer. D'autant plus qu'au sein de notre service, nous devons nous acquitter de trois tâches, car on fait partie du CHU qui a pour missions : les soins, la formation et la recherche. Malheureusement, la mission de soins empiète sur la formation et la recherche et cela pose un problème par rapport aux psychiatres de demain, car on manque de temps pour la formation.

Comment les malades qui viennent au CHU se procurent leurs médicaments psychotropes ?

Il y a la dotation officielle du CHU qui est disponible dans notre pharmacie. Nous disposons de pas mal de psychotropes, mais il nous manque certains médicaments, surtout les nouvelles molécules. Lorsqu'on a besoin d'une nouvelle molécule, la famille se la procure en pharmacie bien entendu. Et là je voudrais signaler l'importance de la couverture médicale qui est un levier important pour une meilleure prise en charge des patients.

Les psychotropes posent un certain nombre de problèmes aux différents professionnels de santé, ne serait-il pas judicieux d'enclencher une réflexion de tous les intervenants par rapport à ces produits au Maroc ?

C'est une question très pertinente. A mon avis, il est temps que tous les acteurs du domaine se concertent, notamment concernant les psychotropes. Les médecins avec les psychiatres et les pharmaciens doivent essayer de dégager des pistes de réflexion.

De part et d'autres, on peut faire des choses pour améliorer la prise en charge des malades. Du côté des médecins, les ordonnances laissent parfois à désirer (écriture illisible, date dépassée,...), mais les malades nous rapportent aussi certains propos tenus en pharmacie (même si on relativise les propos des malades). On nous rapporte par exemple que certains aides pharmaciens leur disent que les produits prescrits, les psychotropes en l'occurrence, sont des produits dangereux et faisant parti des «drogues»....

Il serait donc très judicieux qu'on se réunisse un jour autour d'une table afin d'échanger.

Je voulais ajouter qu'en tant que psychiatre, je pense que si un malade vient chercher son Haldol® avec une ordonnance à la date dépassée, je serais pour qu'on le lui délivre en pharmacie. Par contre, quand il s'agit d'une benzodiazépine (BDZ) , là c'est un non catégorique.

Pour illustrer mon propos, je vous donne un exemple : il nous arrive de prendre en charge un patient au sein de notre service pendant un ou deux mois pour le stabiliser. Une fois à l'extérieur, il suffit que ce patient arrête son traitement quelques jours pour saper tout le travail fait en amont et on se voit contraint de repartir de zéro.

Je peux vous garantir qu'il n'y a jamais de problème de détournement d'usage avec les neuroleptiques. Il faut arrêter une liste des produits détournés de leur usage sachant que ce sont surtout les BDZ qui posent vraiment problème. Jamais Anafranil® ou Largactil® n'ont été détournés de leur usage.

Dans le même registre, au cours des tables rondes, les médecins généralistes posent souvent la question suivante : que faire quand on hésite entre une anxiété et une dépression ? Moi, j'ai toujours préconisé qu'en cas de doute, il faut pencher vers les antidépresseurs plutôt que les anxiolytiques, car les antidépresseurs n'induisent pas le phénomène d'accoutumance. Si on prescrit un anxiolytique par erreur, non seulement on ne soigne pas la dépression mais on va induire une addiction chez le patient.

Y a t il une liste officielle des psychotropes au Maroc ?

Non, il n'y en a pas, malheureusement. Et la bonne idée serait qu'une liste « des psychotropes détournés de leur usage » soit clairement établie et qu'elle soit évolutive dans le temps. Les produits appartenant à cette liste doivent bénéficier d'une vigilance accrue et de mesures de sécurité renforcées lors de leur prescription et de leur délivrance.

Quels sont les problèmes rencontrés par le psychiatre marocain dans la pratique quotidienne ?

Nous avons trois problèmes majeurs. D'abord, les demandes de prise en charge sont très importantes. Notre service se retrouve un peu seul. Il y a un service à l'Hôpital Bouafi mais il ne prend en charge que les hommes. Quant au service à l'hôpital Mohammed V au Hay Mohammadi, construit depuis dix ans, il ne fonctionne toujours pas à cause d'un mur de clôture ! Le plus grand problème est celui là.

Il y a aussi le problème des ressources humaines notamment le manque des infirmiers. En dehors du CHU, il y a environ 14 psychiatres dans le public. Au niveau du CHU, nous ne sommes que 3 permanents, le reste est constitué de médecins en formation (ils sont au nombre de 36) mais ils commencent à quitter le service.

Nous souffrons enfin du problème de l'absence des nouvelles molécules dans les dotations des médicaments dont nous disposons.

Souffrez-vous du problème d'insécurité dans votre service?

Oui bien sûr, et ce ne sont pas les patients qui en sont responsables. Le risque que peut représenter le malade est intégré chez nous, car c'est un risque du métier, mais le vrai problème on le rencontre avec les autres : les délinquants, les familles difficiles, etc.

Comment jugez-vous la contribution du médecin généraliste dans la prise en charge de la maladie psychiatrique au Maroc ?

Elle est très importante. Le rôle du médecin généraliste est déterminant dans la prise en charge des dépressions nerveuses par exemple. Moi, je suis pour que ces derniers prennent en charge non seulement la dépression, mais qu'ils s'occupent aussi du suivi de certaines maladies psychiatriques chroniques afin de les surveiller, de les stabiliser et de renouveler leurs traitements.

Êtes vous satisfait de cette contribution aujourd'hui ?

Il y a une évolution positive de ce côté. Certains généralistes commencent à prendre en charge des patients avec de très bons résultats. Il faut bien souligner l'effort qui a été fait au niveau de la formation des médecins en psychiatrie.

Je rappelle que la prise en charge de la dépression nerveuse par les généralistes est l'une des recommandations de l'OMS, sauf en cas de dépression grave ou résistante aux traitements.

Quelles sont les priorités dans votre service pour mieux prendre en charge les malades ?

Améliorer la logistique, répondre aux besoins en ressources humaines paramédicales et mettre à notre disposition les nouveaux médicaments pour soigner au mieux nos patients.

Le CHU et la wilaya de Casablanca projettent la construction d'un nouveau service psychiatrique avec des normes répondant aux standards internationaux. Ce nouveau service pourrait voir le jour dans 3 à 4 ans.

Un petit mot sur le phénomène de « Tcharmil » ?

Le Tcharmil est une nébuleuse hétéroclite composée de déviants, de criminels, de jeunes qui se cherchent, de toxicomanes, etc.

Les psychotropes sont facilitateurs de ces comportements. D'ailleurs, la grande majorité des actes criminels commis par les jeunes le sont suite à la prise d'alcool mélangé à certains psychotropes.

Ces détournements d'usage participent malheureusement à stigmatiser davantage les patients qui prennent ce genre de produits.



QUESTIONS INATTENDUES

Si vous n'étiez pas psychiatre, vous seriez ?

Franchement, je ne sais pas.

Vous êtes heureux d'être psychiatre ?

Oui, c'est une discipline que j'ai aimée et que j'ai choisie. Il y a des gens qui regrettent d'avoir choisi la psychiatrie, mais pas moi.

Cela n'affecte pas votre vie privée ?

Non, quand on pratique de manière professionnelle, on arrive très bien à dissocier la vie privée de la vie professionnelle. Néanmoins, les personnes qui ont fait de la psychiatrie pour comprendre ce qu'ils ont et résoudre leurs propres problèmes, se retrouvent dans un véritable piège.

Les psychiatres sont des femmes et des hommes comme les autres, et par conséquent certains peuvent craquer suite aux problèmes de la vie, mais cela est relativement rare. La raison objective et logique de ce constat est en rapport avec la durée des études en psychiatrie. En effet, il faut onze années pour devenir psychiatre : onze années de stress et de dur labeur et par conséquent les personnes qui arrivent à terme sont relativement solides.

Est ce que l'exercice de la psychiatrie au quotidien ne finit pas par rendre insensible ?

Au contraire, cet exercice vous rend plus humain et plus modeste. Cette profession vous apprend à relativiser et à ne pas être absolu et rigide.

La psychiatrie vous apprend enfin que rien n'est plus complexe que l'être humain.

